



## COMMUNE DE SARDENT

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n°2025/07

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

**Qui ont pris part à la délibération** : 12

**Etaient présents** : Mmes Joëlle FAUCONNET, Fanny LAPORTE-CADILLON, BAUMET Christelle, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE, Jérôme CANDORET, David CHASSAGNE

**Etaient absents et excusés** : Mme THELIOL Angélique, Ms, Régis GUYONNET, Madame ANGELINI Patricia donne pouvoir à M DUGUET Pierre  
M GAUTHIER Christian donne pouvoir à M GAILLARD Thierry  
Madame TERRACOL Sandra donne pouvoir à M AUGUSTYNIAK Jérôme

**Secrétaire de séance** : Mme Joëlle FAUCONNET

#### **Objet : Affectation des résultats 2024 BP EAU ET ASSAINISSEMENT 16802**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ce jour le compte financier unique du budget de l'eau et assainissement 16802 de l'exercice 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement,

Considérant les éléments suivants :

**\*Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté 002	23 039,67
Résultat d'investissement antérieur reporté 001	188 053,35

**\*Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2024 :**

Solde d'exécution de l'exercice recettes-dépenses	30 866,12
Résultat d'investissement antérieur reporté 001	188 053,35

Excédent d'investissement cumulé	218 919,47
----------------------------------	------------

<b>Dont résultat conservé sur le budget assainissement</b>	<b>- 29 000,00</b>
--	--------------------

Cette somme sera transférée au Syndicat de l'ARDOUR	189 919,47
---	------------

**\*Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	0,00
Sur recettes d'investissement	0,00
Solde net des restes à réaliser	0,00

**\*Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/2024**

Rappel du solde d'exécution cumulé	218 919,47
Rappel du solde net des RAR	0,00
	-----
	218 919,47

**\*Résultat de fonctionnement à affecter :**

Résultat de l'exercice 2024 recettes – dépenses	- 53 958,14
Résultat de fonctionnement antérieur reporté 002	23 039,67
	-----
Total à affecter	- 30 918,47

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement 1068	0,00
2) Affectation complémentaire en réserves	0,00
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé 002	- 30 918,47
4) TOTAL AFFECTE	-30 918,47

**Ce solde négatif de 30 918,47€ sera transféré au Syndicat de l'ARDOUR.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Affectent les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie

Pour copie conforme

En Mairie, le 10/04/2025

Publié, le 17/04/2025

Transmis, le 16/04/2025

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD



La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET